

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 3 DECEMBRE 2021

L'An deux mille Vingt et un

Le Trois Décembre , le Conseil Municipal de la commune de Sainte Radegonde-des-Noyers, Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de Mr FROMENT René

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/11/2021

PRESENTS : FROMENT R., BOURNEL P., ROBIN A. SUREAU M., KLEIN-ARRIGHI A-C, CLOCHETTE S., GROLLEAU D., SOUCEK N., ARCHAMBAUD M. TRAVAUX J., ADAM-GAY V.

ABSENTS : FERREIRA S, (excusée)

Pouvoir de Mme FERREIRA Sandrine à Mr BOURNEL Paul

Secrétaire de séance : Mme KLEIN – ARRIGHI Anne Claire

OBJET :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès verbal de la réunion de conseil municipal du 5 novembre 2021
- Vente de terrain Lotissement de la Passerelle, lot n° 21
- Campagne DETR/DSIL : demande de subvention projet Ecole : nouveaux sanitaires, rénovation des cours d'école, agrandissement de la cantine
- Contrat maîtrise d'œuvre, projet Ecole
- Contrat de maîtrise d'œuvre, projet construction de La Passerelle
- Demande de subvention au Département , la Région, projets :
 - o Ecole, et agrandissement de la Cantine
 - o Projet de Skate Park sur le city stade (demande de subvention au CDOS 85, label terre de jeux 2024)
- Personnel Communal (contrats de remplacement, nouveaux contrats)
- Proposition de Chèques cadeaux pour les CDD
- Subvention OGEC de Champagné-les-Marais
- Demande de Subvention exceptionnelle du Comité des Fêtes de Ste Radegonde-des-Noyers
- Convention de coopération pour les interventions en Milieu Scolaire- Activité EPS
- Proposition Groupement de commande fourrière animale
- Création de la Commission Communale Enfance Jeunesse
- Questions diverses

Précédent compte rendu adopté à l'unanimité des membres présents

Le Conseil Municipal,

- Autorise la vente du lot N° 21 au lotissement de la Passerelle
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subvention concernant le projet de travaux à l'École et agrandissement du restaurant scolaire, auprès de :
 - o L'Etat : DETR/DSIL 2022
 - o Du Département de la Vendée
 - o De la Région des Pays de Loire
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer les demandes de subvention concernant le projet de construction d'un Skate Park sur le city stade, auprès de :
 - o L'Etat : DETR/DSIL 2022
 - o Du Département de la Vendée
 - o De la Région des Pays de Loire
 - o Du CDOS (Comité Départemental des Jeux Olympiques)
- Accepte la convention de Maîtrise d'œuvre avec la SPL, concernant la construction de la Passerelle, montant des honoraires : 4 400.00 € HT
- Accepte la convention de Maîtrise d'œuvre avec l'architecte DPLG, Mme RAVAUX Valérie et l'entreprise MSB, représentée par Mr BOUGRA Antonio, concernant le projet de travaux à l'École Publique et l'agrandissement du restaurant scolaire, montant des honoraires : 16 910.00 € HT
- Accepte le paiement de 6.75 heures complémentaires à un agent communal
- Accepte de remplacer le personnel communal absent par des agents en contrat CDD
- Accepte de créer deux emplois temporaires d'activité, l'un pour 6 mois, le deuxième pour une durée de 9 mois.
- Accepte l'achat de carte cadeaux pour le personnel en CDD
- Accepte de verser la somme de 181.00 € à l'OGEC de Champagné-les-Marais
- Accepte de verser une subvention exceptionnelle de 600.00 € à l'association du Comité des Fêtes de Ste Radegonde-des-Noyers
- Autorise Monsieur Le Maire à signer une convention de coopération pour les interventions en milieu scolaire – activité EPS, avec la Communauté de Communes du Sud Vendée Littoral
- Emet un avis favorable pour la proposition de groupement de commande pour la gestion de la compétence « fourrière animale »
- Décide de la création d'une commission communale Enfance Jeunesse, composée de Mme SUREAU Monique, Mme ARRIGHI-KLEIN Anne Claire et Mme CLOCHETTE Sylvie
- Questions diverses

Levée de séance 22 h 30

